

dorures et de lames d'argent, posées sur des tables élégantes, enveloppées de cristal et de bois précieux ; mais la machine de Thimonnier, fruste et vieille de trente années, cousait et fonctionnait, nous l'avons dit, aussi régulièrement que les machines similaires perfectionnées par l'industrie moderne, bien qu'avec une vitesse moindre.

A ce spectacle, l'intérêt du public fut vivement excité.

C'est alors qu'un Comité fut nommé dans le sein de votre Société, et qu'il fut immédiatement invité à s'adjoindre à un syndicat de fabricants et de marchands de machines à coudre Français, pour poursuivre la revendication en faveur de Thimonnier.

Aussitôt constitué, le Comité fit imprimer de petits extraits des pièces officielles établissant la priorité de l'invention. Le buste de l'inventeur, posé sur un piédestal au milieu des trois machines, attirait les regards des visiteurs ; beaucoup se découvraient devant cette modeste exhibition, rendant ainsi hommage à l'inventeur méconnu, et emportaient un petit imprimé où ils pouvaient apprendre quelques traits de son histoire.

Au jour de l'ouverture officielle de l'Exposition de Lyon, le ministre (1) qui présidait à l'inauguration s'arrêta devant les machines de Thimonnier ; le Président de votre Société lui fit les honneurs de ce modeste trophée. Le ministre, sa suite, et toute l'assistance, étaient sous le coup d'une véritable émotion ; quelques minutes auparavant, l'archevêque de Lyon, Mgr de Ginouilhac, se rendant à la cérémonie d'inauguration, s'était arrêté devant le buste de Thimonnier et avait prononcé, d'une voix émue, les paroles suivantes :

---

(1) M. Lefranc, ministre du commerce.